2025

Communauté de Communes
LISSES RHONE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

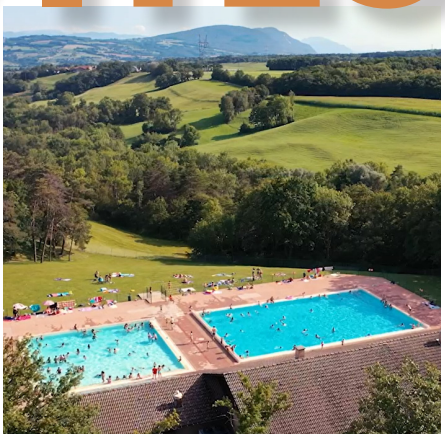

LE SOMMAIRE

2
Le contexte

3
Le mot du Président

4
Présentation de la Communauté de Communes Usses et Rhône

6
Gouvernance et pôles de compétences

7
Les compétences et l'intérêt communautaire

8
Le fonctionnement de l'intercommunalité

11
Budgets 2025

12
Les projets portés par les pôles de la CC Usses et Rhône en 2025

22
Communication

23
Signature

23
Table des sigles

LE CONTEXTE

Le rapport d'activités de l'année n de la CC Usses et Rhône doit être communiqué à chaque commune membre de l'EPCI, avant le 30 septembre de l'année n+1. Il doit être présenté par le(s) Conseiller(s) communautaire(s) de la commune à l'attention du Conseil municipal.
Cette disposition est rappelée dans l'article L5211-39 du CGCT, rappelé ci-après :

> *« Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.*
> *Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »*

Le rapport d'activités va présenter les différentes tâches réalisées et les chiffres clés de l'année 2025.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers habitants, chers partenaires,

Le rapport d'activités que vous tenez entre les mains retrace une année 2025 dense, structurante et résolument tournée vers l'avenir pour la Communauté de Communes (CC) Usses et Rhône. Il témoigne d'un territoire en mouvement, porté par l'engagement collectif des élus du Conseil communautaire, de ceux des Communes membres et des agents, que je remercie pour leur travail et leur implication au quotidien.

Dans un contexte national marqué par l'incertitude financière et le renforcement constant des normes et réglementations, votre intercommunalité a poursuivi avec rigueur sa gestion budgétaire et sa capacité d'investissement. La CC Usses et Rhône pilote huit budgets, permettant de maintenir un haut niveau de services et d'équipements, tout en engageant des opérations majeures pour l'aménagement et l'attractivité de notre territoire.
L'année 2025 aura notamment été marquée par la réalisation de la première tranche du site administratif unique, devant permettre le regroupement des services. Sur le plan des équipements structurants, le futur gymnase intercommunal à Frangy a été lancé, il viendra compléter les équipements existants. Projet structurant, les travaux du nouvel EHPAD du Val des Usses touchent à leur fin et le déménagement des résidents est programmé ce printemps. La déchetterie de Seyssel fait peau neuve avec un site plus grand, plus confortable pour la gestion quotidienne des flux. Aussi, la requalification de la base nautique de Seyssel, ou encore la rénovation du refuge et bâtiment d'accueil de Sur-Lyand en 2025 traduisent l'ambition claire : répondre aux besoins de nos habitants en matière de loisirs.
Les mobilités constituent également un axe fort de notre action, avec la poursuite des travaux de la véloroute V62 entre Contamine-Sarzin et Musièges, ainsi que la finalisation des études de la ViaRhôna entre Clarafond-Arcine et Chêne-en-Semine, sans oublier la création de parkings de covoiturage équipés d'ombrières photovoltaïques sur le site de la Semine qui, grâce à l'autoconsommation, permettra de réduire la facture énergétique et notamment celle de la piscine.
Notre territoire continue par ailleurs d'affirmer son dynamisme économique, grâce à l'extension des zones d'activités de la Semine (ZAC 3, Clarafond-Arcine) et de Mabœz à Corbonod, à l'accompagnement des entrepreneurs, et à une politique active en faveur du commerce et des entreprises artisanales locales.
Enfin, l'année 2025 aura vu aboutir plusieurs démarches de fond : finalisation du Plan Intercommunal de Sauvegarde, modernisation de nos services numériques, et renforcement des politiques sociales et de santé de proximité.
Ce rapport est aussi particulier : il s'agit du dernier rapport d'activités du mandat 2020-2026.
À l'approche des élections de mars prochain, il illustre le chemin parcouru depuis la création de la CC Usses et Rhône en 2017, non comme un bilan politique, mais comme un territoire qui avance, construit et prépare l'avenir avec sérieux et constance.
L'année 2026 s'ouvrira avec de nouveaux chantiers : finalisation des grands équipements comme l'EHPAD, la véloroute V62 et le site administratif ; le lancement des travaux de la véloroute ViaRhôna, du gymnase à Frangy, de l'installation de la vidéoprotection à la base de loisir à Seyssel, poursuite des projets de mobilité avec l'aide au covoiturage et consolidation de notre stratégie touristique et environnementale. Autant de projets qui prolongeront la dynamique engagée.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce rapport, reflet du travail collectif accompli au service des 26 Communes et des 22 000 habitants d'Usses et Rhône. Soyez assurés de notre entière mobilisation pour continuer à faire vivre un territoire solidaire, attractif et responsable.

Le Président, Paul RANNARD

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSES ET RHÔNE

23 EN HAUTE-SAVOIE ET 3 DANS L'AIN

	Habitants	Dép		Habitants	Dép
SEYSSEL 74	2 414	74	ST-GERMAIN-S/RH.	656	74
FRANGY	2 314	74	CHALLONGES	623	74
CHILLY	1 734	74	FRANCLENS	584	74
CORBONOD	1 346	01	CHAUMONT	567	74
ANGLEFORT	1 197	01	CHÊNE-EN-S.	559	74
MINZIER	1 102	74	CLERMONT	483	74
CLARAFOND-A	1 092	74	USINENS	453	74
MARLIOZ	1 075	74	BASSY	432	74
SEYSSEL 01	1035	01	MUSIÈGES	428	74
ELOISE	956	74	VANZY	357	74
MENTHONNEX-SOUS-CL	828	74	CHAVANNAZ	250	74
DESINGY	789	74	CHESSENAZ	245	74
CONTAMINE-SARZIN	747	74	DROISY	159	74

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSES ET RHÔNE

EN QUELQUES CHIFFRES

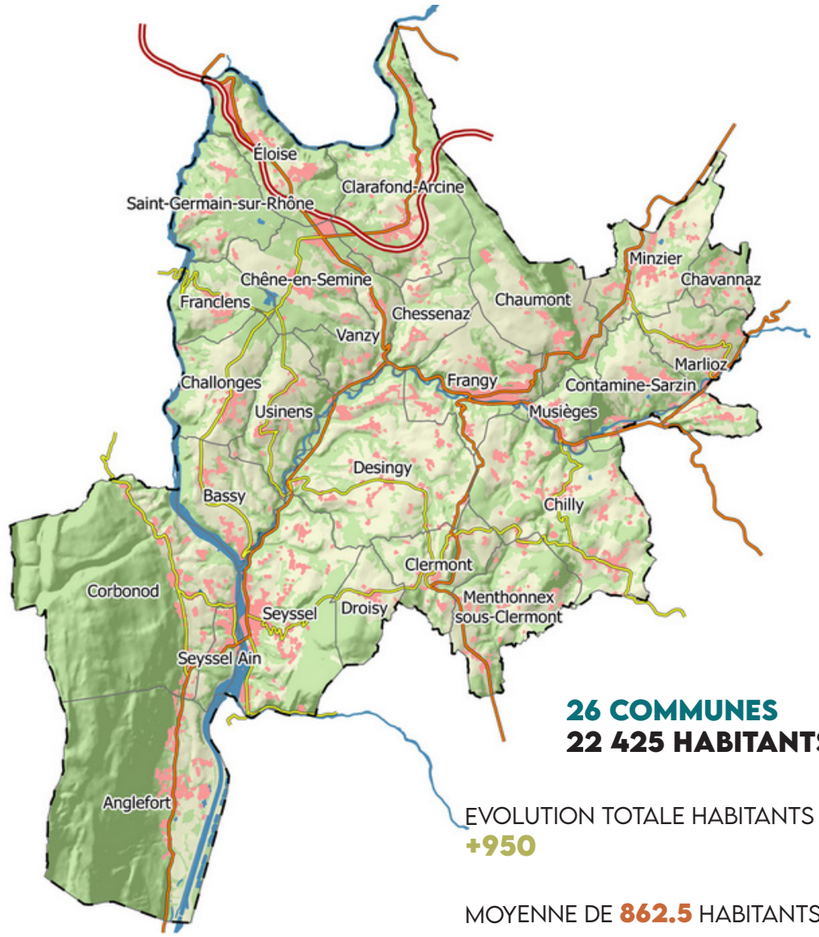

26 COMMUNES
22 425 HABITANTS[1] EN 2025[2]

EVOLUTION TOTALE HABITANTS 2024/2025
+950

MOYENNE DE **862.5** HABITANTS PAR COMMUNE

[1] Population sans double compte (21 909 habitants en population totale).
[2] 2025 est l'année de référence mais les populations sont comptabilisées au 1er janvier 2023 par l'INSEE

GOUVERNANCE ET PÔLES DE COMPÉTENCES

La gouvernance politique est assurée par un Conseil communautaire, composé de 39 délégués, qui s'appuie sur le Bureau communautaire, composé de 11 élus, dont le Président et de 10 commissions thématiques intercommunales.

Président
M. Paul RANNARD

1er Vice-Président
M. Christian VERMELLE

2ème Vice-Président
M.Emmanuel GEORGES

3ème Vice-Président
M.Gérard LAMBERT

4ème Vice-Président
M.Jean-Louis MAGNIN

5ème Vice-Président
M.André-Gilles CHATAGAGNAT

6ème Vice-Président
M. Jean-Yves MÂCHARD

7ème Vice-Président
M. Patrick CHAPEL

8ème Vice-Président
Mme Sylvie TARAGON

9ème Vice-Président
M. Rémi PONCET

10ème Vice-Président
M. David BANANT

Les Conseillers communautaires sont 39. La répartition en fonction des communes est la suivante :

4 DÉLÉGUÉS : FRANGY, SEYSSEL 74

2 DÉLÉGUÉS : ANGLEFORT, CHILLY, CLARAFOND-ARCINE, CORBONOD, MARLIOZ, MINZIER, SEYSSEL

1 DÉLÉGUÉ : BASSY, CHALLONGES, CHAUMONT, CHAVANAZ, CHÊNE-EN-SEMINE, CHESSENAZ, CLERMONT, CONTAMINE-SARZIN, DESINGY, DROISY, ELOISE, FRANCLENS, MENTHONNEX-SOUS-CLERMONT, MUSIÈGES, SAINT-GERMAIN-SUR-RHÔNE, USINENS, VANZY

Répartition des conseillers communautaires

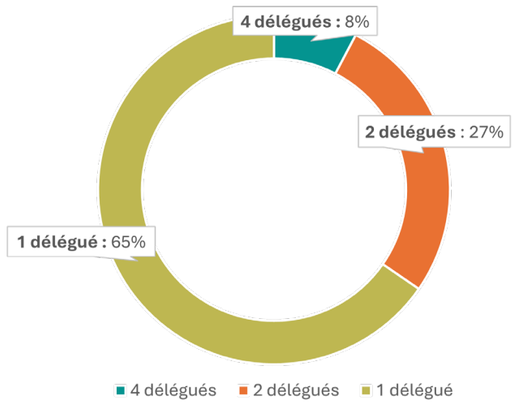

Les membres du Conseil communautaire par commune :
Le nom du Maire figue en premier.

ANGLEFORT : Bernard THIBOUD, Frédérique AURELLE
BASSY : Rémi PONCET
CHALLONGES : Sophie COLAS
CHAUMONT : André-Gilles CHATAGNAT
CHAVANNAZ : Alain CAMP
CHÊNE-EN-SEMINE : Paul RANNARD
CHESSENAZ : Philippe JACQUESON
CHILLY : Emmanuel GEORGES, Laiticia COCATRIX
CLARAFOND-ARCINE : Sylvie TARAGON, Hervé BOUËDEC
CLERMONT : Christian VERMELLE
CONTAMINE-SARZIN : Georges CANICATTI
CORBONOD : Patrick CHAPEL, Elisabeth TRAVAIL
DESINGY : André BOUCHET
DROISY : Pierre-Alain REY
ÉLOISE : Didier CLERC
FRANCLENS : Jean-Louis MAGNIN
FRANGY : David BANANT, Ségolène BERTHOD-ROUPIOZ, Carole BRETON, Bernard REVILLON
MARLIOZ : Vincent DUTOIT, Marie-Christine GLANDUT
MENTHONNEX-SOUS-C : Didier GALMICHE
MINZIER : Jérémie COURLET, Carole ETTORI
MUSIÈGES : Pascal COULLOUX
SAINT-GERMAIN-SUR-RHÔNE : Alain LAMBERT
SEYSSEL 01 : Michel BOTTERI, Corinne GUISEPIN
SEYSSEL 74 : Gérard LAMBERT, Carine DUVERNOIS, Gilles PILLOUX, Florian ZUCCALLI
USINENS : François SÈVE
VANZY : Jean-Yves MÂCHARD

Les délégués suppléants sont les suivants :

Stéphane PRAS (Bassy), Damien BORNENS (Challonges), Noémie MERLET (Chaumont), Serge ROUX (Chavannaz), Marie-Claude FOURNET (Chêne-en-Semine), Jessica LEMAIRE (Chessenaz), Laury CICLET (Clermont), Christophe COMÉ (Contamine-Sarzin), Daniel BARRIL (Desingy), Régis RACINEUX (Droisy), Marcelle CURTENAZ (Eloise), Alain ROLLIER (Franclens), Philippe MOTTET (Menthonnex-sous-Clermont), Jean THOMASSIN (Musièges), Dominique REY (Saint-Germain-sur-Rhône), Marie-Françoise GALIMONT (Usinens) et Jean-Pierre PASUTTO (Vanzy).

À noter le décès de M. Jean-Paul FORESTIER en 2025, Maire de Droisy. M. Pierre-Alain REY le remplace en tant que Maire pour la Commune de Droisy. M. Régis RACINEUX demeure suppléant pour la Commune de Droisy.

LES COMPÉTENCES ET L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Les compétences de la Communauté de Communes Usses et Rhône ont été validées par arrêté interpréfectoral n°PREF/DRCL/BCLB-2020-0012 du 10 mars 2020 approuvant les statuts de la Communauté de Communes Usses et Rhône.
Certaines compétences définies dans les statuts font l'objet d'une définition de l'intérêt communautaire, lesquelles ont été précisées par les délibérations suivantes : *n°CC 329/2017 du 26 octobre 2017, n°CC 344/2017 du 12 décembre 2017, n°CC 58/2018 du 10 avril 2018, n°CC 118/2018 du 12 juin 2018, n°CC 247/2018 du 11 décembre 2018, n°CC 25/2019 du 12 mars 2019, n°CC 16/2021 du 9 février 2021, n°CC 95/2021 du 12 juin 2021 et n°CC 57/2024 du 11 juin 2024.*

Il n'y a pas eu de modification de compétence ou de notion d'intérêt communautaire en 2025.

Les statuts et la synthèse de l'intérêt communautaire sont disponibles sur le site internet de la CC Usses et Rhône : *https://www.usses-et-rhone.fr/Statuts-et-Interet-communautaire* ou sur demande au 04 50 56 15 30 / accueil@cc-ur.fr.

LE FONCTIONNEMENT DE L'INTERCOMMUNALITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les Conseils communautaires se tiennent tous les 2ème mardis du mois sauf en août.
Il est convoqué dès que l'ordre du jour le nécessite. Durant l'exercice 2025, le Conseil communautaire a été réuni 11 fois les 14 janvier, 11 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai, 10 juin, 8 juillet, 9 septembre, 14 octobre, 11 novembre et 9 décembre.

Les points les plus importants ont été les suivants :

- **14 janvier :** convention synallagmatique de bail sur le projet de station-service de la Semine,
- **14 janvier :** attribution du marché de travaux de la déchetterie de Seyssel,
- **11 février :** modification du plan de financement du futur gymnase intercommunal à Frangy,
- **11 février :** recensement des marchés 2024,
- **11 février :** approbation de la modification simplifiée n°3 du PLUi de la Semine,
- **8 avril :** approbation des comptes de gestion 2024,
- **8 avril :** approbation des comptes administratifs 2024
- **8 avril :** fixation des taux des impôts directs locaux 2025,
- **8 avril :** fixation du taux de la TEOM 2025,
- **8 avril :** fixation du produit de la taxe GEMAPI 2025,
- **8 avril :** vote des budgets 2025,
- **8 avril :** tarification des transports scolaires 2025-2026,
- **13 mai :** renouvellement du marché informatique de la CC Usses et Rhône,
- **13 mai :** renouvellement de la convention d'objectifs avec l'EPIC Haut Rhône Tourisme,
- **13 mai :** fixation du nombre et de la répartition des Conseillers communautaires 2026-2032,
- **10 juin :** approbation de la modification n°2 du PLUi du Val des Usses,
- **10 juin :** modification du règlement du SPAC,
- **10 juin :** attribution de marchés de travaux du réseau des eaux usées « Chez les Gays » / « Guédot » à Marlioz,
- **8 juillet :** modification de la composition de la Conférence des Maires,
- **8 juillet :** modification du règlement intérieur des déchetteries de la CC Usses et Rhône,
- **8 juillet :** plan de financement pour l'installation d'un système de vidéoprotection à la base de loisirs de Seyssel,
- **8 juillet :** validation de la CTG 2026-2030 avec les CAF de l'Ain et de la Haute-Savoie,
- **9 septembre :** approbation de la modification n°2 du PLUi du Pays de Seyssel,
- **14 octobre :** conclusion d'un prêt de 1 381 950 € pour la véloroute ViaRhôna,
- **14 octobre :** rapport 2024 du service public des déchets,
- **14 octobre :** modification des statuts de l'EPIC Haut Rhône Tourisme,
- **14 octobre :** validation du schéma de développement touristique 2026-2030,
- **4 novembre :** choix des entreprises pour le marché de travaux des ombrières photovoltaïques du parking de la Semine,
- **9 décembre :** signature du bail à construction pour la station-service à Musièges.

LES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Pour faciliter le fonctionnement de la collectivité et permettre de fluidifier les affaires courantes, le Conseil communautaire a délégué certaines attributions au Président ou au Bureau communautaire.

À chaque séance, une communication est faite sur les décisions et un point sur les dossiers en cours afin que les conseillers aient une vision sur tous les chantiers, ainsi que sur toutes les décisions prises par le Président et le Bureau communautaire, conformément à leurs délégations données par le Conseil communautaire.

Aucune modification au tableau des attributions n'a été décidée en 2025. Le tableau suivant reprend les attributions à la date du 31 décembre 2025 :

Le Conseil communautaire permet au Président de :	Source :
• Intenter en justice ou défendre la Communauté de Communes,	Délibération CC 88/2020 du 23/07/2020
• Avenants aux marchés procédures adaptées : limite de 5 % et dont le montant est inférieur à 90 000 € HT,	Délibération CC 88/2020 du 23/07/2020
• Création de régies comptables nécessaires au fonctionnement des services intercommunaux,	Délibération CC 88/2020 du 23/07/2020
• Autoriser le 1er Vice-président à suppléer le Président en cas d'empêchement de celui-ci,	Délibération CC 88/2020 du 23/07/2020
• Prendre toute disposition concernant les ressources humaines.	Délibération CC 88/2020 du 23/07/2020

Le Conseil communautaire permet au Bureau d'agir sur :	Source :
• Marchés à procédure adaptée dont le montant est compris entre 90 000 et 208 999 € HT,	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
• Conclusions et révision du louage ou de la location-vente des choses et biens pour une durée > 12 ans,	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
• Passation des contrats d'assurances et assurances statutaires,	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
• Régler les conséquences dommageables des accidents des véhicules communautaires,	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
• Aliénation de gré à gré des biens mobiliers > 10 000 €	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
• Décision d'avoir recours, fixation rémunération et règlement des honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
• Droit de Préemption Urbain (DPU),	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
• Réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et autorisation de passer les actes nécessaires,	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
• Exercer les options prévues par le contrat de prêt et conclure tout avenant (voir les caractéristiques dans la délibération),	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
• Attribution des marchés de transports scolaires.	Délibération CC 116/2021 du 20/07/2021

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Organisé autour du Président et des 10 Vice-présidents, il se réunit toutes les deux semaines. Le Bureau traite des affaires courantes. Il prend des décisions relatives aux attributions données par le Conseil communautaire, qu'il informe à chaque réunion de Conseil.

En 2025 : le Bureau communautaire s'est réuni 23 fois.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

La Conférence des Maires est une instance de travail définie par l'article L. 5211-11-3 du CGCT. Elle rassemble les 26 Maires des Communes d'Usses et Rhône. Il s'agit d'un organe de discussion ou des présentations sont faites aux Maires et où tout sujet est discuté.

En 2025 : La Conférence des Maires s'est réunie 3 fois.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES INTERCOMMUNALES

Les commissions thématiques intercommunales sont les suivantes, toutes sous la responsabilité d'un Vice-président :

→ Commission Administration générale et Ressources Humaines, sous la responsabilité de M. Patrick CHAPEL,
→ Commission Assainissement, sous la responsabilité de M. Rémi PONCET,
→ Commission Bâtiments – Services techniques, sous la responsabilité de M. Jean-Louis MAGNIN,
→ Commission Communication, sous la responsabilité de M. Jean-Yves MÂCHARD,
→ Commission Développement économique, sous la responsabilité de M. Christian VERMELLE,
→ Commission Environnement, sous la responsabilité de M. Emmanuel GEORGES,
→ Commission Finances, sous la responsabilité de Mme Sylvie TARAGON,
→ Commission Mobilités-transports, sous la responsabilité de M. Jean-Yves MÂCHARD,
→ Commission Social, enfance, jeunesse, sous la responsabilité de M. André-Gilles CHATAGNAT,
→ Commission Tourisme, sous la responsabilité de M. Gérard LAMBERT,
→ Commission Urbanisme, sous la responsabilité de M. David BANANT.

Les commissions thématiques ont pour but de faire des propositions au Conseil communautaire. Elles ne sont pas des instances décisionnelles. Les thématiques de l'aménagement du territoire, de l'eau potable et des gens du voyage sont directement sous la présidence de Paul RANNARD.

LE PACTE DE GOUVERNANCE

Les pactes de gouvernance ont été instaurés par la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique. Ils régissent les rapports entre la Communauté de Communes et les Communes.

Il est disponible sur demande auprès de la CC Usses et Rhône ou téléchargeable au lien suivant :
https://www.usses-et-rhone.fr/7624-pacte-de-gouvernance.htm.

LE BUDGET 2025

SYNTHÈSE 2025							
Budget principal				**BA- Maisons de santé**			
F- Report 2024	2 813 018 €	I- Report 2024	2 023 900 €	F- Report 2024	428 439 €	I- Report 2024	-2 443 €
F- Dépenses	13 401 945 €	I- Dépenses	6 141 228 €	F- Dépenses	979 938 €	I- Dépenses	115 864 €
F- Recettes	17 683 106 €	I- Recettes	6 778 878 €	F- Recettes	995 858 €	I- Recettes	322 421 €
F- Résultat 2025	1 468 143 €	I- Résultat 2025	-1 386 250 €	F- Résultat 2025	-412 519 €	I- Résultat 2025	209 000 €
F- Excédent 2025	4 281 161 €	I- Excédent 2025	637 650 €	F- Excédent 2025	15 920 €	I- Excédent 2025	206 557 €
BA- Transports scolaires				**BA- ADS**			
F- Report 2024	377 489 €	I- Report 2024	13 579 €	F- Report 2024	5 753 €	I- Report 2024	
F- Dépenses	3 095 696 €	I- Dépenses	0 €	F- Dépenses	223 638 €	I- Dépenses	
F- Recettes	3 305 187 €	I- Recettes	14 952 €	F- Recettes	228 362 €	I- Recettes	
F- Résultat 2025	-167 998 €	I- Résultat 2025	1 373 €	F- Résultat 2025	-1 029 €	I- Résultat 2025	
F- Excédent 2025	209 491 €	I- Excédent 2025	14 952 €	F- Excédent 2025	4 724 €	I- Excédent 2025	
BA- ZAE Mabœz				**BA- ZAC 3**			
F- Report 2024	138 655 €	I- Report 2024	79 391 €	F- Report 2024	958 491 €	I- Report 2024	-394 121 €
F- Dépenses	67 791 €	I- Dépenses	143 969 €	F- Dépenses	3 100 635 €	I- Dépenses	4 662 181 €
F- Recettes	348 410 €	I- Recettes	96 804 €	F- Recettes	5 448 489 €	I- Recettes	2 674 930 €
F- Résultat 2025	141 964 €	I- Résultat 2025	-126 556 €	F- Résultat 2025	1 389 363 €	I- Résultat 2025	-1 593 130 €
F- Excédent 2025	280 619 €	I- Excédent 2025	-47 165 €	F- Excédent 2025	2 347 854 €	I- Excédent 2025	-1 987 251 €
BA- Port de Gallatin				**BA- Assainissement**			
F- Report 2024	62 134 €	I- Report 2024	112 754 €	F- Report 2024	2 175 268 €	I- Report 2024	-316 426 €
F- Dépenses	10 316 €	I- Dépenses	2 956 €	F- Dépenses	2 676 716 €	I- Dépenses	1 901 447 €
F- Recettes	69 155 €	I- Recettes	118 560 €	F- Recettes	5 261 831 €	I- Recettes	1 437 120 €
F- Résultat 2025	-3 295 €	I- Résultat 2025	2 850 €	F- Résultat 2025	409 847 €	I- Résultat 2025	-147 901 €
F- Excédent 2025	58 839 €	I- Excédent 2025	115 604 €	F- Excédent 2025	2 585 115 €	I- Excédent 2025	-464 327 €
BP- CIAS				**BP- EPIC Haut Rhône Tourisme**			
F- Report 2024	11 455 €	I- Report 2024	70 266 €	F- Report 2024	-16 068 €	I- Report 2024	71 183 €
F- Dépenses	104 083 €	I- Dépenses	0 €	F- Dépenses	601 103 €	I- Dépenses	29 469 €
F- Recettes	111 500 €	I- Recettes	70 266 €	F- Recettes	648 154 €	I- Recettes	79 119 €
F- Résultat 2025	-4 038 €	I- Résultat 2025	0 €	F- Résultat 2025	63 119 €	I- Résultat 2025	-21 533 €
F- Excédent 2025	7 417 €	I- Excédent 2025	70 266 €	F- Excédent 2025	47 051 €	I- Excédent 2025	49 650 €

Le « Report 2024 » correspond au résultat du budget (excédent ou déficit) de l'année n-1, soit 2024.
Le « F- » correspond à la section de fonctionnement.
Le « I- » correspond à la section d'investissement.
Le « Résultat 2025 » correspond au résultat de l'exercice budgétaire de l'année n, soit 2025.
L'« Excédent 2025 » correspond au résultat de la clôture budgétaire de l'année n, soit 2025 (année 2025 + le résultat de l'année n-1, soit 2024).

Toutes les informations budgétaires peuvent être consultées dans le DOB ou sur les délibérations approuvant les comptes administratif. Ces informations sont disponibles sur le site internet de la CC Usses et Rhône :
→ Les DOB : https://www.usses-et-rhone.fr/6533-documents-d-orientations-budgetaires.htm
→ Les délibérations : https://www.usses-et-rhone.fr/9530-deliberations.htm

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIE

Poursuite de la collaboration en téléphonie fixe et mobile.
Nouveau prestataire pour l'informatique : **MyIT**.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Poursuite de la collaboration avec **Covateam**.

PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE (PICS)

Poursuite du travail en collaboration avec le cabinet **Gerisk** pour l'élaboration du PICS.

L'annuaire de crise a été complété. Le PICS a été approuvé par arrêté n° A-2025-07 du 28/10/2025. L'exercice de simulation de crise est prévu en 2026.

FINANCE

INVENTAIRE DES BIENS ET SERVICES

- Inventaire physique des biens et des services en cours,
- Intégration comptable d'immobilisations en cours **(27 intégrations patrimoniales)**,
- Apurement de **13 fiches de biens** au compte 202,
- Travail sur les suramortissements d'anciennes immobilisations.

CONTRACTION D'EMPRUNT

Contraction d'un prêt de **1 381 950 €**, taux fixe **3,43 % sur 25 ans**, pour l'aménagement de la Véloroute V62, Viarhôna et extension de la déchetterie de Seyssel. Financement des opérations en investissement.

CRÉATION D'UNE RÉGIE MIXTE D'AVANCE ET DE RECETTES

Mise en place de la mensualisation sur la facturation assainissement à partir de **janvier 2025**.

DISSOLUTION DE BUDGET

Projet de dissolution du **Budget « Port Gallatin »** pour réintégration de l'actif et Passif sur le Budget Principal (en attente du retour de la Préfecture).

MISE EN PLACE DES AUTORISATIONS DE CRÉDITS

Etalements des dépenses pluri annuelles sur les projets d'investissements conséquents.

PASSAGE AU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Demande auprès des services du SGC de Rumilly.
Effectif pour la **fin d'exercice 2025**.

RESSOURCES HUMAINES

RÉMUNÉRATION

Elaboration d'un protocole de revalorisation salariale.
Entrée en vigueur en **janvier 2025**.

FORMATION

Elaboration du **Plan de Formation 2025-2027**.
Formations obligatoires et facultatives.

MISE À JOUR DES MODALITÉS D'OCTROI DU RÉGIME INDEMNITAIRE RIFSEEP

Mise à jour des modalités de versement du **RIFSEEP** en cas de Congé Maladie Ordinaire.
Instauration de l'indemnité de maniement de fonds pour les régisseurs et mandataires suppléants.

RECRUTEMENT

Inscription de la CCUR aux Travaux d'Intérêt Général.
Autorisation d'accueillir des « tigistes ».

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE, VOLETS PRÉVOYANCE ET SANTÉ

Poursuite du travail en collaboration avec le cabinet **Loba Conseil** pour la mise en œuvre de la réforme de la PSC prévoyance et santé : veille juridique, sourcing, informations aux agents.
Revalorisation des participations de la CCUR aux contrats prévoyance et santé labellisés.

TEMPS DE TRAVAIL

Mise à jour des modalités d'exercice du temps partiel par délibération suite à la réforme.

BÂTIMENTS - SERVICES TECHNIQUES

EXTENSION DU BÂTIMENT TECHNIQUE

Aménagement de locaux et réaménagement intérieur. Les études **reprendront en 2026**. Elles ont été mises en attente en 2025 du fait d'autres travaux à réaliser.

VOIRIE ET RÉSEAUX À CHÊNE-EN-SEMINE

Création d'un accès vers les bâtiments techniques de la CCUR et du SMEBS. Extension des réseaux prévue pour desservir le nouveau site administratif, le site des gens du voyage et les stations-services.
Lancement des travaux en **2024**, fin attendue au **1er trimestre 2026** (en lien avec ceux de la station-service de la Semine).

SITE ADMINISTRATIF UNIQUE

Regroupement des 3 sites administratifs de Chêne-en-Semine, Frangy et Seyssel en un site unique. Les travaux ont débuté en **novembre 2024**.
La 1ère tranche a été livrée en **novembre 2025**.
Les travaux de la 2ème tranche ont débuté en **décembre 2025**.
Le déménagement des agents du site de Seyssel a été effectué en novembre 2025 et ils sont désormais regroupés avec ceux du site de la Semine, qui ont également effectués leur déménagement en **novembre 2025**.

BÂTIMENTS - SERVICES TECHNIQUES

GYMNASE INTERCOMMUNAL À FRANGY

Création d'un nouveau gymnase intercommunal. Recrutement de l'architecte et de l'équipe de maîtrise-d'œuvre en 2025.

Juin 2026 : permis accordé.
Les études ont été validées ainsi que le document de consultation aux entreprises.
Automne 2025 : consultation des entreprises
Janvier et février 2025 : choix des entreprises retenues.

REFUGE DE LA GRANDE DE LA TOUR (SUR LYAND)

Réfection du refuge en vue d'une mise en location.
Les travaux ont été achevés en **juin 2025.** Le bâtiment a été livré et est disponible à la location, via l'aubergiste de Sur Lyand.

EXTENSION DU LOCAL DE REMISAGE DES SKIS (SUR LYAND)

Extension du local de skis existant pour mieux utiliser les locaux et le poste de secours.
Les travaux ont été achevés en **juin 2025**. Le bâtiment a été livré et est pleinement fonctionnel.

OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE PARKING DE COVOITURAGE DE LA SEMINE

Installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking de covoiturage de la Semine (site de la Croisée). Auto-consommation de l'électricité produite pour les bâtiments connectés au poste de transformation et notamment le gymnase, la piscine et le tennis couvert.

GENS DU VOYAGE

CRÉATION DE 6 TERRAINS D'ACCUEIL FAMILIAUX POUR LES GENS DU VOYAGE

6 terrains d'accueil familiaux ou 3 logements sociaux.
Choix porté vers la création de 3 logements sociaux pour la sédentarisation des gens du voyage.

Projet d'aménagement de ces terrains d'accueil à Chêne-en-Semine, secteur de la Croisée, sous la forme de 3 logements en PLAI.
AlfA 3A est mandataire pour la gestion du projet et des locations futures.

2025 : le permis de construire a été obtenu.
Début 2026 : les terrains ont été divisés et feront l'objet d'un bail à construction signé début 2026.
2026 : Début des travaux.

COMMUNICATION

BULLETIN INTERCOMMUNAL

Parution en **juillet 2025.**
32 pages.
Distribué dans **8 500** boîtes aux lettres.

PRESSE

37 articles
parus dans la presse locale en 2025.

GUIDE ECO-CITOYEN

Parution en **juillet 2025.**
Impression en **10 000 exemplaires.**
Le guide recense des articles consacrés à **l'environnement et au Syr'Usses.**

CÉRÉMONIES

Janvier 2025 : voeux des entreprises,
11 avril 2025 : inauguration du mur d'escalade au gymnase à Seyssel,
21 octobre 2025 : Inauguration du centre d'ophtalmologie à la Maison de vie 2 à Chêne-en-Semine.

APPLICATION MOBILE PANNEAU POCKET

Souscription en juillet 2021

CC Usses et Rhône : 2 517 abonnés

Transports scolaires : 1 270 abonnés

Déchetteries : 902 abonnés

SIGNALÉTIQUE

Mise en place d'une **nouvelle signalétique** dans la zone d'activité des Îles Sud à Seyssel 74.

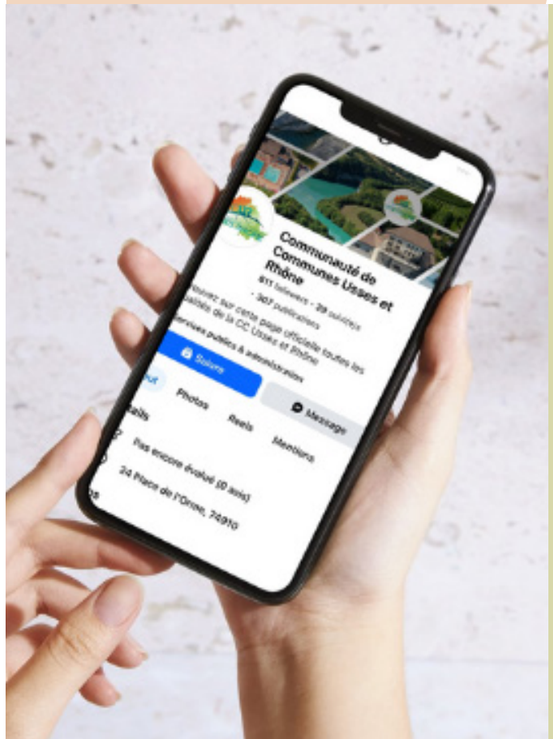

FACEBOOK

611 abonnés au 31 décembre 2025
+ 108 % abonnés en 1 an

171 publications sur l'année 2025
434 000 vues sur les publications
4 033 intercations
13 310 visites sur la page

Répartition des abonnés par genre

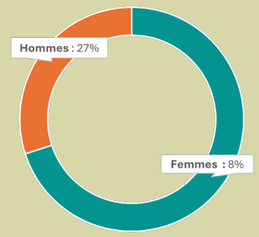

Profil des abonnés selon l'âge

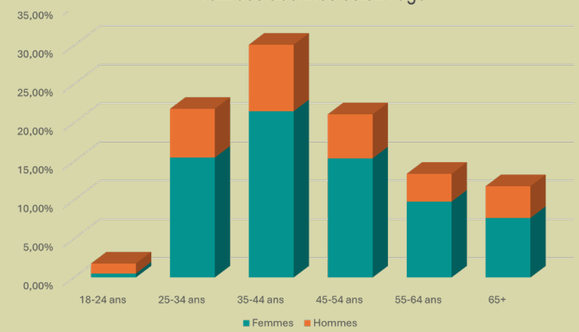

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CONVENTIONS AVEC INITIATIVE GENEVOIS ET LA MAISON DE L'ÉCONOMIE ET DU DÉVELOPPEMENT

Soutien aux porteurs de projets, appui aux entreprises et travail en coordination au titre du développement économique.

Initiative Genevois (IG) : Renouvellement de la convention IG. IG reste très actif sur le territoire, en lien avec de nombreux porteurs de projets et une communauté dynamique (dont le Club des entrepreneurs de Seyssel). En 2025, 7 projets de création ont été accompagnés : lauréats, prêts à taux zéro et garanties bancaires.

Maison de l'économie : ateliers et conférences organisés pour les entreprises du territoire. Peu de présence des entreprises du territoire CCUR, reflexion sur le renouvellement

EXTENSION DE LA ZAE DE MABOEZ (CORBONOD)

Aménagement de surfaces d'activités économiques sur **3,5 ha** dont **32 000 m²** commercialisables.

Sur 15 lots initialement à la vente, **14 sont vendus, 1 est en cours de promesse**. Pour les travaux, la voirie d'une desserte secondaire a été réalisé ainsi que le passage de réseaux. La CCUR a posé des boites aux lettres et va désormais installer une signalétique.

EXTENSION DU PAE DE LA SEMINE – ZAC III

Aménagement de surfaces destinées aux activités économiques sur 15 hectares pour 120 000 m² commercialisables.

2025 : les travaux de mise en place des réseaux et de voirie se poursuivent.

4 entreprises ont signé un bail et s'installent déjà.

4 entreprises ont signé une promesse.

VITRINE DE NOËL

En 2025, la CC Usses et Rhône a soutenu la décoration de près de 80 enseignes sur son territoire et poursuit son partenariat avec le peintre M. Offroy.

ZAE DES ÎLES-SUD (SEYSSEL) - TRAVAUX DE RÉFECTION

→ Travaux de réfection de voirie,
→ Création de stationnement et de rétrécissements pour limiter la vitesse de circulation,
→ Pose de signalétique au sol et d'entrée de zone.

Avril à juin 2025 : Travaux réalisés en concertation avec la commune se Seyssel et les entreprises de la ZAE.

PROGRAMME TERRITOIRE D'INDUSTRIE RUMILLY TERRE DE SAVOIE USSES ET RHÔNE

Le contrat porté avec la CC Rumilly Terre de Savoie est en cours pour la période **2023 - 2027**. Le dernier copil a eu lieu le 19 décembre 2025. Le but étant de soutenir les entreprises industrielles.

MOBILITÉS - TRANSPORTS

VÉLOROUTE V62 (SARZIN À FRANGY)

Les travaux de la phase 1 entre contamine-Sarzin et Musièges (ZAE des Bonnets) ont débuté en **2024.** Ils sont prévus d'être achevés en **2026.**
La section entre Frangy et Mons débutera éventuellement en **2026.**
Les acquisitions foncières se poursuivent.

PARKING DE COVOITURAGE AVEC OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES À LA SEMINE (CROISÉE)

Les travaux du futur parking de **50 places** ont débuté en 2025. Les travaux se poursuivront en 2026 avec l'installation d'ombrières photovoltaïques pour une mise en service **1er semestre 2026.**

VÉLOROUTE VIARHÔNA (ARCINE À USINENS)

Le dossier a été validé par le Département. Les études sont en cours de finalisation. Les acquisitions foncières se poursuivent. Demande d'ouverture d'une enquête préalable à la DUP validée en date du 14/10/2025.
Fin 2026 - début 2026 : consultation des entreprises.
1er semestre 2026 : les travaux pourront commencer.

PARKING DE COVOITURAGE À MONS

2025 : Étude d'un parking de covoiturage de 38 places.
2026 : Finalisation de l'étude, définition du plan de financement et lancement des travaux en fin d'année.

COVOITURAGE

Action de covoiturage BlaBlaCar Daily soutenue par la Région, l'État (fonds vert) et la CC Usses et Rhône en **2024/2025.**
Lancement de l'action le **2 décembre 2024.** Succès de cette action tout au long de l'année 2025. Prolongation de cette expérimentation en 2026.

APPLICATION DU DROIT DU SOL (ADS)

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

2 182 demandes d'autorisation transmises au service.

1 411 dossiers déposés par voie électronique.

Service commun instruisant pour le compte des communes : permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable, certificat d'urbanisme.

SERVICE D'ARCHITECTURE CONSEIL

43 porteurs de projets rencontrés en 2025.

La CCUR s'appuie depuis **2021** sur les CAUE de l'Ain et de la Haute-Savoie pour mettre à disposition des habitants et des porteurs de projets un service de conseil en architecture.

En **2025** un seul architecte conseil à couvert les demandes de conseil sur les communes haute-savoyardes de la CCUR.

Ceux-ci ont vocation à accompagner les pétitionnaires sur l'insertion paysagère et architecturale des projets en amont d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

URBANISME - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

MISE EN LIGNE DES PLUI SUR LE GÉOPORTAIL DE L'URBANISME

À chaque évolution de PLUi ou mise à jour, les données doivent obligatoirement être téléversées sur le Géoportail pour devenir exécutoires : https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/

MODIFICATION N°2 DU PLUI VAL DES USSES

Poursuite de la procédure lancée en 2023. Enquête publique du 7 janvier au 10 février 2025. **Approbation le 10 juin 2025.**

RÉVISION ALLÉGÉE N°1 DU PLUI VAL DES USSES

Poursuite de la procédure **lancée en 2023.** Enquête publique du 08 décembre 2025 au 13 janvier 2026.

PACTE TERRITORIAL - FRANCE RÉNOV'

Fin du service public de performance énergétique de l'habitat (SPPEH), remplacé par un pacte territorial avec la signature d'une convention entre la CCUR et Asder.

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°3 DU PLUI DE LA SEMINE

Lancement de la modification simplifiée n°3 en **2023**. Approbation le 11 février 2025.

MODIFICATION N°2 DU PLUI DU PAYS DE SEYSSEL / RÉVISION ALLÉGÉE N°1

Modification n°2 : approuvée le 09 septembre 2025.
Révision allégée n°1 : prescription et concertation fin 2025. L'évaluation environnementale sera envoyée à la MRAE début 2026.

MODIFICATION N°3 DU PLUI VAL DES USSES

Procédure **lancée en 2025**. Enquête publique du 08 décembre 2025 au 13 janvier 2026.

ENVIRONNEMENT

IMPLANTATION DE CONTENEURS SEMI ENTERRÉS SUR LE TERRITOIRE

Travaux et installations de **63 conteneurs de 5m3** avec une collecte en grue sur les communes de Chilly, Musièges, Clermont, Menthonnex, Desingy et Droisy entre mars et avril 2025.

ELECTRIFICATION DU SITE DE DECHETTERIE DE SAINT GERMAIN SUR RHÔNE

Mise en place de panneau photovoltaïque pour électrifier le site. Amo retenu,
Juillet 2025 : consultation pour travaux
Novembre 2025 : Attribution à l'entreprise Gallia
Début 2026 : Démarrage des travaux

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Document final (plan d'action) mis à la consultation du préfet de région et validé en novembre 2025. Planification de la consultation du public pour début 2026.

MARCHÉ TRAVAUX AGRANDISSEMENT DÉCHETTERIE DE SEYSSEL 74

Agrandissement du site avec création du plateforme DV et zone de stockage dans le hangar, reception partielle en decembre 2025. Levée des reserves prévues pour janvier 2026.

ACHAT PELLE SUR PNEUS POUR DECHETTERIE SEYSSEL 74

Achat en **juillet 2025** suite à une consultation.

INSTALLATION CONTENEURS CARTONS BRUNS

Commande auprès du Fournisseur Astech. Réalisation du dossier de financement auprès de CITEO. Installation des 66 conteneurs sur l'ensemble du territoire début novembre 2025.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Suivi et animation des **forfaits de 2 500 €** octroyés par la CCUR pour encourager les usagers disposant d'un dispositif d'ANC non-conforme à réhabiliter.
Réalisation des contrôles de bon fonctionnement avec une fréquence de contrôles tous les 7 ans et des contrôles de mise en œuvre des différents systèmes d'ANC.

INSTRUCTION DES DOSSIERS D'URBANISME

Instruction des dossiers d'urbanisme (Permis de Construire, Déclaration Préalable de Travaux, Certificats d'Urbanisme) en matière d'assainissement des eaux usées. Vérification de la faisabilité des projets.
Élaboration des prescriptions techniques

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

CONTRÔLES DE BRANCHEMENTS AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Exécution des campagnes de contrôles des usagers raccordées et raccordables aux réseaux d'assainissement collectif. Délivrance des certificats de conformité, valables pour une durée de 10 ans.

STATIONS D'ÉPURATION

Lancement de l'étude de faisabilité pour la suppression de la lagune de Corbonod et le raccordement sur la step de Seyssel (collecte des données sur l'année 2024).

TRAVAUX EAUX USÉES MARLIOZ

Consultation et choix de l'entreprise Besson TP pour réaliser les travaux. Démarrage des travaux en **septembre 2025** pour minimum 10 mois de chantier.

BOUES ACTIVÉES

Réglages et optimisation des steps de Seyssel 74 et Frangy.
Reduction des coûts énergetiques et optimisation du fonctionnement.

EPANDAGE DES BOUES

Curage des casiers et mise en place d'un plan d'épandage periodique pour les boues de Frangy à partir de 2024.

STEP DE MARLIOZ

Suite à la réalisation de la STEP de Marlioz, réalisation du réseau de la tranche conditionnelle au chef-lieu.
Reprise des travaux arretés en **décembre 2016**
Fin du chantier : **septembre 2025**

OPTIMISATION DES OUVRAGES DE TRAITEMENT

Reduction des coûts énergétiques. Transferts de boues de Frangy vers la STEP de Seyssel 74.

SOCIAL, ENFANCE, JEUNESSE

EHPAD DU VAL DES USSES

Construction d'un nouvel EHPAD de 82 vues en vue de la délocalisation de celui existant. Les travaux seront terminés dans le premier trimestre 2026.

MAISON DE VIE 1 DE LA SEMINE

Au 31 décembre 2025 étaient présentes les professions de santé suivantes : 1 médecin généraliste, 2 orthophonistes, 1 professionnelle en vente de perruques médicales, 1 hypnothérapeute, 1 cabinet dentaire, 2 sage-femmes, 2 ostéopathes, 1 ophtalmologue, 1 psychomotricienne.

SIGNATURE DE LA NOUVELLE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) AVEC LES CAF

Une nouvelle CTG a été visée pour la période de 2026 à 2030.

PÔLE MÉDICAL DES USSES

Au 31 décembre 2025 étaient présentes les professions de santé suivantes :
3 médecins généralistes, 1 sage-femme, 1 diététicienne, 1 psychologue, 1 kinésiologue, 1 ostéopathe, 2 orthophonistes, 1 podologue et 1 infirmière.

MAISON DE VIE 2 DE LA SEMINE

Au 31 décembre 2025 étaient présentes les professions de santé suivantes :
1 cabinet de kinésithérapeutes, 1 cabinet d'infirmiers, 1 médecin généraliste, 1 praticienne en luxopuncture, 1 psychologue, 1 neuropsychologue, 1 orthoptiste, 1 conseillère en orientation scolaire et professionnelle et 1 diététicien.

MAISON DE SANTÉ À SEYSSEL

Au 31 décembre 2025 étaient présentes les professions de santé suivantes : 3 infirmières, 1 psychologue adultes et grands adolescents, 1 neuropsychologue, 1 acupunctrice, 1 orthophoniste et 1 étiopathe.
La Mairie de Seyssel Haute-Savoie et la Communauté de Communes Usses et Rhône cherchent activement des médecins généralistes ou spécialistes.

TOURISME

LES COMPÉTENCES DE L'EPIC HAUT-RHÔNE TOURISME

Office de Tourisme de Seyssel et bureau d'information à Frangy → Accueil, promotion, communication, vente boutique et vente de produits touristiques packagés.
Voir le rapport d'activités 2024 sur le site de Haut-Rhône Tourisme.

Gérance du domaine nordique de Sur-Lyand, la base nautique de Seyssel et l'aire de Camping-car de Seyssel Ain.

Pose de la signalétique de la boucle d'Usinens et installation de la passerelle de la Godette toujours en attente, ainsi que de la boucle VTT des écluses d'Anglefort.

Pilote le schéma directeur de la randonnée et l'entretien des sentiers d'intérêt communautaire. →
Pose de panneaux d'accueil en cours sur l'ensemble du territoire.
Mise en place du schéma directeur de la randonnée en 2026 avec le département de la Haute-Savoie.

LABEL VIGNOBLE ET DÉCOUVERTE

Fin de la convention avec Aix-les-Bains Riviera au printemps 2025.

Dépôt de candidature pour une nouvelle destination oenotouristique Vignoble et Découverte à l'échelle de la Haute-Savoie (Par Monts et par Vins y-Haute-Savoie Mont-Blanc association les Offices de Tourisme destination Léman, Faucigny Glières et Haut-Rhône Tourisme.

VALORISATION DU SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

Suivi des différentes AMI (Appel à Manifestation d'Intérêts) régionales concernant la valorisation du Saint-Jacques de Compostelle et le développement de l'itinérance courte.

1ère AMI : pose de la signalétique au 1er semestre 2026
2ème AMI : approuvé par la région AURA. Projets de création d'hébergements (étude en cours sur Gite de Chaumont, projet d'aire de bivouac engagé sur Frangy, projet abandonné sur le camping de Seyssel).

DIVERSIFICATION DE L'ACTIVITÉ SUR LE DOMAINE NORDIQUE DE SUR-LYAND

Préparation de la transition du domaine nordique de Sur-Lyand au vu du dérèglement climatique vers une offre 4 saisons :

- Mise en place d'activité 4 saisons, notamment lors des vacances de février,
- Installation d'une aire de bivouac,
- Lancement d'un groupe de travail afin de préparer la transition du domaine nordique de

COLLECTIF VIA RHÔNA LÉMAN LYON

Participation du personnel de HRT au COTECH et au COPIL Via Rhôna, ainsi qu'aux différents groupes de travail.

Edition d'une nouvelle édition de la carte ViaRhôna Léman Lyon
Mise en place de la nouvelle signalétique Via Rhôna suite à l'étude réalisée par le cabinet Alkhos **(fin 2026 et début 2027)**.

RELAIS D'INFORMATION SERVICE (RIS) TOURISTIQUE

Projet de mise en place de 5 RIS supplémentaire sur les secteurs de Frangy et de la Semine.

VALORISATION DU MASSIF DU GRAND-COLOMBIER ET SUIVI DE L'ENS

Participation au comité de site de l'ENS du massif du Grand-Colombier.
Suivi du projet de valorisation du massif du Grand-Colombier, et de ses 2 principales portes d'entrée -Sur-Lyand et le sommet du Grand-Colombier :
Relance « politique » du projet à l'**automne 2025** par le département de l'Ain et les 2 Communautés de Communes. Accord sur les clés de répartitions entre les deux collectivités. Montant du projet et des subventions mobilisables à affiner ce qui conditionnera l'étendu du projet et des investissements qui pourront être réalisés.

REQUALIFICATION DE LA BASE NAUTIQUE AQUALOISIRS

Poursuite du projet de requalification de la base nautique Aqualoisirs :

- Installation d'un ponton afin de facilité la mise à l'eau des bateaux des pécheurs en **juin 2025** et installation d'un jet d'eau sur le plan d'eau de baignade.
- Mise en place de panneau solaire sur le bâtiment du snack et d'une nouvelle signalétique de stationnement (notamment autour de la mise à l'eau pécheur).

Dragage du chenal d'accès à la base nautique Aqualoisirs :

- Poursuite du travail du Maitre d'œuvre et dépôts des dossiers réglementaires en vue d'engager le dragage de la base nautique à **l'automne 2026 ou début d'année 2027**.

COMMUNICATION

La CC Usses et Rhône poursuit son information au public au travers :

- Du site internet avec une mise à jour continue,
- De sa page Facebook,
- De la plate-forme PanneauPocket,
- D'informations via le bulletin communautaire, paru en juillet 2025.

Le site internet sert de support direct de communication et d'échanges avec le public. Il prend en compte la nouvelle réglementation en matière de communication au public. En outre, la CC Usses et Rhône dispose d'un intranet au sein du personnel et en lien avec les mairies et les élus.

70 Route de la Semine
74270 Chêne-en-Semine
04 50 56 15 30 - accueil@cc-ur.fr

Scanne2-moi

Le présent rapport d'activités a été présenté en Conseil communautaire du 10 mars 2026.

TABLE DES SIGLES

AC	Assainissement Collectif
ADS	Application du Droit du Sol
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêts
ANAH	Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat
ANC	Assainissement Non Collectif
BCLB	Bureau de Contrôles des Légalités et Budgétaire
BIT	Bureau d'Information Touristique
CA	Container Aérien
CAF	Caisse d'Allocation Familiale
CAUE	Centre d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
CC	Communauté de Communes
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
COPIL	Comité de Pilotage
COTECH	Comité Technique
CSE	Container Semi-Enterré
CTG	Convention Territoriale Globale
DOB	Document d'Orientations Budgétaires
DM	Décision Modificative
DRCL	Direction des Relations avec les Collectivités Territoriales
EHPAD	Établissement d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes
ENS	Espace Naturel Sensible
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunal
EPIC	Établissement Public Industriel et Commercial
EU	Eaux Usées
GEMAPI	Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
HRT	Haut-Rhône Tourisme
HT	Hors Taxes
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
MO	Maître-d'œuvre
MRAE	Mission Régionale d'Autorité Environnementale
OT	Office de tourisme
PCAET	Plan Climat Air Énergie Territorial
PICS	Plan Intercommunal de Sauvegarde
PLUi	Plan Local d'Urbanisme intercommunal
PSC	Plan de Sauvegarde Communal
RGD	Régie Générale des Données
RGPD	Règlement Général de la Protection des Données
RIFSEEP	Régime Indemnitaire de Fonctions, des Suggestions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
SCoT	Schéma de Cohérence Territorial
SIVU	Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
SMEBS	Syndicat Mixte des Eaux de Bellefontaine-Semine
SPAC	Service Public d'Assainissement Collectif
SPPEH	Service Public de Performance Énergétique de l'Habitat
STEP	Station d'épuration
TEOM	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
VTT	Vélo Tout-Terrain
ZAC	Zone d'Aménagement Concertée
ZAE	Zone d'Activités Économiques

2025

Point de vue : Chaumont

CC Usses et Rhône
70 ROUTE DE LA SEMINE
74270 Chêne-en-Semine
www.usses-rhone.fr
04 50 56 15 30